



Chronique du patrimoine No-15

Pascal Rochon : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

10 MYTHES PROPAGÉS SUR LES BÂTIMENTS ANCIENS – Partie 1

L'été achève et après une pause estivale, la chronique du patrimoine vous revient en force avec un texte très intéressant sur 10 mythes associés à la restauration et la sauvegarde des maisons anciennes. Ce texte, en deux parties, provient du magazine La Lucarne de l'APMAQ (Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec) les auteurs Clément Locat et Michel Létourneau sont membre du comité de sauvegarde de l'APMAQ. Voici donc cet article très intéressant.

10 MYTHES PROPAGÉS SUR LES BÂTIMENTS ANCIENS

Qui n'a pas entendu des remarques souvent insensées de gens prétendument experts touchant divers aspects reliés à la sauvegarde et la restauration de maisons anciennes? La prudence est de mise, car les mythes se propagent parfois plus rapidement que la pourriture du bois! Nous tenterons donc, dans les lignes qui suivent, de déboulonner certains de ces mythes.

Les fenêtres anciennes n'offrent pas une bonne résistance thermique!



Les fenêtres anciennes en bon état, munies de contre-fenêtres offrent une résistance thermique équivalente à celle des meilleures fenêtres actuellement sur le marché, dont le verre et souvent les fenêtres entières doivent être remplacées après 15 ou 20 ans. Leur remplacement cause une importante perte esthétique et patrimoniale à nos maisons anciennes. On trouve de ces fenêtres anciennes en parfait état qui ont atteint plus de 100 et même plus de 150 ans. On peut alors vraiment parler de développement durable.

Note : Après des années d'entretien minimal, un travail de restauration doit souvent être entrepris, à un coût bien inférieur au remplacement: enlever les nombreuses couches de vieille peinture et le mastic effrité et repeindre à neuf, ce qui, par la suite, limitera au minimum l'entretien pour de nombreuses années. Il faut toujours peindre le bois extérieur pour le protéger des intempéries. La peinture ou

la teinture opaque doivent être privilégiées pour des raisons d'authenticité et d'entretien, car les teintures et vernis ne protègent pas le bois des rayons UV et exigent un entretien très fréquent.

Les matériaux « sans entretien » limitent le travail de maintenance et de réparation !

Rappelons que ces matériaux qualifiés «sans entretien» sont en réalité sans entretien possible. En plus de banaliser les bâtiments anciens, après 15 à 25 ans, ces matériaux qui se sont succédé sur le marché, que ce soit papier brique, masonite, carton, fibre pressée, aluminium, vinyle, agrégats de faible qualité ou bardeau d'asphalte, doivent être remplacés à des coûts de plus en plus élevés. Les matériaux durables, briques, pierres, bois, tôles de métal (pour les toitures) auront une longue durée avec un entretien minimal et conserveront les qualités esthétiques du bâtiment ancien, sans compter l'évitement du gaspillage de matières premières. On observe des maisons de plus de cent ans qui ont conservé tous leurs matériaux originaux.

La peinture protège la brique vieillissante!

La brique, comme la pierre, offre l'avantage de ne pas nécessiter d'entretien, à l'exception du jointement après plus de 75 ou 100 ans. Pourquoi la peindre? La peinture, dans une large majorité des cas, accélère le vieillissement d'une maçonnerie de briques, car elle emprisonne l'humidité, la faisant fissurer. De plus, toute peinture se dégrade et se décolore et nécessite des travaux répétitifs d'entretien.

Note : Lorsqu'une maçonnerie de briques a dû être réparée et des briques remplacées, il peut être justifié de la repeindre afin d'uniformiser la couleur. Il faut, par contre, s'assurer d'utiliser une peinture au latex appropriée pour la maçonnerie.

Les revêtements extérieurs de tuiles en amiante-ciment sont dangereux et nécessitent la décontamination de la maison ou sa démolition!



Les revêtements composés d'amiante-ciment sous forme de losanges ou de rectangles, installés au cours du 20^e siècle sont physiquement stables et sans danger. Leur conservation est encouragée et ils peuvent être peints. Leur présence n'affecte en rien la salubrité de la maison. L'enlèvement ou la réparation de ce type de revêtement doit se faire avec précaution. Le port d'un masque de qualité et le lavage séparé des vêtements s'imposent. Ce même argument est

parfois utilisé à l'égard des panneaux de plafond suspendu ou des tuiles de plancher contenant de l'amiante, lesquels doivent être enlevés avec précaution, en évitant de les briser pour éviter que se libèrent les fibres d'amiante.

Article tiré de La Lucarne – Été 2019 (Vol XL, numéro 3).

© APMAQ 2019. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette page. On peut reproduire et citer de courts extraits du texte à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou du texte intégral de cette page.

Pour plus d'information, communiquez avec l'APMAQ au 450-661-6000